

COMPTE-RENDU DE CONSEIL 28 janvier 2020

Présents : Mr Claude CAVALLINI, Maire, Cyril GRENARD, Mme Laétitia MICHALET-BUSSOD, Mr Jean-Marie DROMARD, Mr Pascal COURTOIS, Frédéric PANSARD, Mme Suzie DECOSTER, Mme Morgane NIVOT et Alexandre MICHALET **Absent** : Mr Alexandre DESBORDES **Secrétaire** : Mme Laetitia MICHALET-BUSSOD. Le Conseil approuve le compte-rendu de la séance précédente

1. RECTIFICATION DE LA LIBERATION DU 27 NOVEMBRE 2019 (adhésion au PLUIH) :

Le conseil à l'unanimité approuve la modification suivante à la délibération du 27 novembre 2019 : « de bénéficier du service de HAUT BUGEY AGGLOMERATION au caractère exécutoire du PLUIH ».

2. DELIBERATION POUR CHOIX DU MAITRE D'ŒUVRE OPERATIONS ENTREES DE VILLAGE :

- devis ARCHIGRAPHE : 21283 €

-devis AINTEGRA : 19750€

- devis INFRATEC : 18200€

Après discussion, le conseil décide, à l'unanimité de choisir comme maître d'œuvre : INFRACTECH 240 Chemin de la Chassière 01250 REVONNAS, pour un montant de 18200€ HT soit 21840€ TTC.

3. DELELIBERATION POUR DON EXCEPTIONNEL :

A l'unanimité du conseil, il est attribué a titre exceptionnel la somme de 400€ à M . Adrien FISCHER pour le renouvellement de son matériel de kayak (championnat du monde)

4. DIVERS :

*déneigement Sur Roche : la commune des Bouchoux renonce à ré-étudier leur prix. C'est donc Mr Alain DROMARD qui déneigera sur roche pour les saisons à venir.

*le bois de la parcelle numéro 66 (derrière LA MERLE au FENIL est sec et malade : la commune demande à M DUCRET de couper cette parcelle pour un volume de 80 m3 de bois. Le bois sera payé, en mars 2020 : 45€ /m3 pour le bois vert et 10€/m3 pour le bois sec.

*parcelle de terrain derrière le poids – bascule communal : elle a été vendue à M Lionel PONCET une partie sera achetée par la commune.

*grand Ultra Trail de juin : une réunion est prévu le 6 février 2020.

*renouvellement de l'adhésion à la revue « Les maires ruraux de France » pour 90€ par an.

*bilan des dettes antérieurs non recouvertes par la Trésorerie d'Oyonnax

Fait à Belleydoux le 31 janvier 2020

Le Maire